

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2024-02 du 16 janvier 2024 au 2 février 2024

AN05120240202264

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 2 février 2024



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512309011827 52001	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Référent de secteur (H/F)	Le grade ne convient pas	CHALONS EN CHAMPAGNE	17/01/2024	05120230919061
V0512309011989 20001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Le grade ne convient pas	MERFY	29/01/2024	05120231002275